

Appel à Lettres d'Intention pour Petites et Grandes Subventions

Le Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF) lance un appel à lettres d'intention pour les organisations qui œuvrent à la conservation de la biodiversité dans le hotspot de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien, et qui répondent aux critères définis dans cet appel.

Veillez lire l'appel à lettres d'intention avant de postuler à cet appel. Les appels suivants peuvent avoir des exigences différentes.

Pays éligibles pour les grandes subventions : Madagascar, Les Comores, Maurice et Les Seychelles.

Pays éligibles pour les petites subventions : Madagascar, Les Comores et Les Seychelles.

Date d'ouverture : Mardi, 15 novembre 2022

Date de clôture :

- Pour les grandes subventions : Vendredi, 23 décembre 2022, 23h00 fuseau horaire de Washington D.C.
- Pour les petites subventions : Jeudi, 2 février 2023, 23h00 heure de Madagascar

Taille des subventions:

- Pour les grandes subventions : Plus de 50 000 USD
- Pour les petites subventions : Jusqu'à 50 000 USD

S.v.p. lisez les instructions détaillées, les critères et les restrictions dans les appels à lettres d'intention, disponibles plus loin ci-dessous.

- Pour les grandes subventions : soumettez votre demande en anglais ou en français via le [portail électronique ConservationGrants](#) avant la date de clôture. Si vous n'avez pas de compte sur ConservationGrants, vous devrez [créer un nouveau compte](#). Si vous rencontrez des difficultés techniques avec ConservationGrants, veuillez envoyer un e-mail à conservationgrants@conservation.org.
- Pour les petites subventions : soumettez votre demande avant la date de clôture sous forme de pièce jointe à un e-mail à cepf.ritmadio2@saf-fjkm.org. Votre demande doit être rédigée en anglais ou en français, et suivre le modèle fourni dans l'appel à petites subventions ci-dessous. Le nom du fichier des lettres d'intention soumises doit être le suivant :
 - LOI_1/2022/ SG_CEPF_ " pays "/" votre organisation "
 - Par exemples:
 - o Pour les Comores : LOI_1/2022/SG_CEPF_COM/UICN NL
 - o Pour Maurice : LOI_1/2022/SG_CEPF_MUS/UICN NL
 - o Pour Madagascar : LOI_1/2022/SG_CEPF_MDG/UICN NL
 - o Pour les Seychelles : LOI_1/2022/SG_CEPF_SYC/UICN NL
 - o Pour des projets multi-pays (ici par exemple Seychelles, Madagascar et Comores) : LOI_1/2022/SG_CEPF_SYC_MDG_COM/UICN NL

Autres informations

Le vendredi 25 novembre 2022, un webinaire sera organisé au cours duquel de plus amples informations sur l'appel à lettres d'intention et ses critères seront partagées.

Inscription :

- [En français](#)
- [En anglais](#)

Appel à lettres d'intention

- Pour les grandes subventions :
[Anglais](#) (PDF - 284 KB)
[Français](#) (PDF - 297 KB)
- Pour les petites subventions :
[Anglais](#) (PDF - 417 KB)
[Français](#) (PDF - 429 KB)
[Malgache](#) (PDF - 646 KB)

Ressources supplémentaires

- [Avant de poser votre candidature](#)
- [12 conseils pour obtenir le financement de votre idée de subvention](#)
- [Boîte à outils du CEPF sur le genre](#)
- [ConservationGrants - Questions fréquemment posées](#)
- [Informations sur les solutions basées sur la nature \(Anglais\)](#)
- [Informations sur l'adaptation basée sur les écosystèmes \(Anglais\)](#)

Équipe régionale de mise en œuvre

Le CEPF a sélectionné un consortium d'organisations non gouvernementales pour être son équipe régionale de mise en œuvre (RIT) dans le hotspot. Coordonnée par l'UICN NL et SAF/FJKM (chef d'équipe régional), la RIT comprend SAF/FJKM pour Madagascar, ID-ONG pour les Comores, FORENA pour Maurice et SeyCCAT pour les Seychelles. Ces organisations travaillent avec le CEPF pour mettre en œuvre une stratégie de conservation de cinq ans pour le hotspot et renforcer les capacités de la société civile locale. Le RIT peut être contacté via l'adresse mail suivante: cepf.ritmadio2@saf-fjkm.org